

Faux et usage de faux

Le pseudo-militaire escroquait les commerçants

ANS
Oyem/Gabon

UN Gabonais, Alain Serge Ondo Mve, 28 ans, ex-agent de la Société gabonaise de services (SGS) de Moanda, exerçant dans le gardiennage, vient d'être interpellé par les éléments de la direction de la contre-ingérence et de la sécurité militaire (communément appelée B2) d'Oyem, pour faux et usage de faux et port illégal d'uniforme militaire. Ce jeune homme agissant comme tel, traînant une sulfureuse réputation, était bien évidemment connu des registres des services judiciaires, pour avoir séjourné plusieurs fois dans les prisons entre 2012 et 2014 pour les mêmes faits. Sorti fraîchement de la

maison d'arrêt de Franceville, après avoir bénéficié, comme bon nombre de détenus de droit commun, de la grâce présidentielle, en septembre dernier, Alain Serge Ondo Mve décide de changer d'environnement pour se rendre dans la partie septentrionale du pays, apparemment avec le même objectif : renouer avec ses vieilles habitudes. Là, il se fait passer pour un des éléments de la défense nationale. "La foire" et ses environs étaient devenus ses lieux de prédilection, où il escroquait des commerçants, généralement originaires de l'Afrique de l'ouest. Pour ce faire, il faisait usage d'une carte professionnelle sur laquelle figurait sa photo - laissant croire qu'il appartenait à un corps militaire - qu'il



Photo : Alexis NDONG SIMA

Ondo Mve, le pseudo-militaire.

aurait subtilisée à son titulaire, affecté à la 4e région militaire de Franceville. Deux mois seulement après avoir fait plusieurs victimes, il a été rattrapé, à la suite de nombreuses plaintes. Alors qu'il prenait du bon temps autour d'un verre de bière au grand marché de Nguema, arborant l'uniforme militaire, il a été interpellé par de vrais militaires qui l'ont, au préalable, bien identifié. Le pseudo-militaire était incapable de se justifier. Pris dans l'étau, il a choisi de prendre ses jambes à son cou. Mais sa fuite n'a été que de courte durée, il a été rattrapé, maîtrisé puis conduit à la 2e région militaire et au B2, avant d'être présenté devant le procureur, qui l'a placé sous mandat de dépôt.

**A la suite du meurtre d'une adolescente à Oyem
Le ministère de l'Intérieur doit sévir !**

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

L'ASSASSINAT, la semaine dernière à Oyem d'une chanteuse et membre d'une église pentecôtiste et de réveil de 17 ans (lire l'Union d'hier) relance le débat sur les conditions d'ouverture et de régulation de ces chapelles chrétiennes. Mieux, de l'ensemble de l'activité religieuse sur le territoire national. D'autant que, tout comme dans le cas des églises de réveil, des mosquées et autres écoles co-

raniques poussent telles des champignons de manière incontrôlée, faissant ainsi courir aux populations les risques d'une éventuelle vague d'insécurité. Il est vrai que dans l'affaire d'Oyem, l'enquête n'est encore qu'au stade de suspicion de certains mis en cause. En l'occurrence le pasteur Georges Arugwu, alias Emeka, leader de l'église "Montagne de la foi" dans laquelle priait Laureska-Kenzy Maroundou Maganga, et deux de ses collaborateurs : Jude Sah et Basile Mundie Nji. Et même si le pasteur et son homme lige Jude Sah continuent à se murer dans un si-

lence face aux questions des enquêteurs, qui cherchent à lever toutes les zones d'ombre qui entourent encore les circonstances du meurtre, il reste que les persistantes déclarations de l'autre assistant, Basile Mundie Nji, certifiant avoir vu l'homme d'église et son agent de sécurité traînant le corps de la jeune fille nuitamment vers un cours d'eau, ainsi que sa participation dans le plan élaboré pour se débarrasser du cadavre, sont de nature à conforter l'idée selon laquelle de nombreux temples sont devenus de véritables repaires de bandits et autres criminels.

En cause, le laisser-aller dans ce secteur et la naïveté de certains chrétiens font que des individus fraîchement débarqués sur le sol national, souvent à partir de voies détournées, se retrouvent du jour au lendemain à la tête de chapelles dans lesquelles ils règnent comme des gourous de sectes. De tels personnages, prétendument appelés serviteurs de Dieu, mais qui, en réalité, servent Satan, utilisent des recettes et autres pratiques contraires à la Bible pour garder les fidèles sous leur domination et les asservir continuellement.

FAIRE LE MÉNAGE • La dénonciation du péché dans leurs assemblées ne fait pas partie de leurs missions, tant ils craignent de restreindre leurs effectifs et, par conséquent, le nombre de dîmes et d'offrandes. Ici et là, on fait plutôt la promotion des prophéties fondées sur les richesses matérielles, les voyages, le mariage et bien d'autres flatteries séductrices, au détriment de la sanctification sans laquelle, prévient pourtant la Bible, nul ne verra Dieu. En sus du laisser-aller dont ils bénéficient de la part des autorités, il y a lieu de relever que ces vendeurs d'illusions sont encouragés par l'absence d'une véritable organisation à même de prévenir les dérapages ayant cours dans leurs assemblées. En effet, les quelques initiatives mises en place à ce jour ont visiblement tourné en eau de boudin, les principaux leaders étant préoccupés par l'idée de remporter les batailles de leader-

ship qu'ils se livrent au cou-teau, qu'autre chose. Conséquence : chacun fait désormais son petit métier dans son coin, à l'abri de regards indiscrets. Et c'est probablement ce que semblaient faire les responsables de la chapelle Mont de la foi d'Oyem, jusqu'à ce que la mort de l'élève Laureska-Kenzy Maroundou Maganga vienne mettre à nu leurs pratiques peu recommandables. Mais alors que l'enquête se poursuit pour tâcher de savoir qui du pasteur, de ses assistants ou de toute autre personne, a ôté la vie à l'adolescente, pourquoi ce crime commis sur cet être présenté comme sans histoire par ses proches et comment l'auteur présumé a procédé pour la refroidir, il conviendrait peut-être que le ministère de l'Intérieur pense déjà à faire le ménage dans toutes ces églises et mosquées qui pullulent ici et là sans contrôle, et qui finissent par devenir des sanctuaires du crime et autres zones de non-droit.

Déraillement d'un train hier matin à Owendo

++

C.O.
Owendo/Gabon

LE train voyageur n° CC 405 de la Société d'exploitation du transgabonais (Setrag), en provenance de Franceville, a déraillé, hier vers 7 heures, à hauteur du quartier Sni-Rails, à Owendo. Avec à son bord une centaine de passagers. Heureusement, il y a eu plus de peur que de mal car, on n'a pas enregistré de victimes. Selon les témoignages recueillis sur le lieu du sinistre, le train qui était parvenu presque au terminus des installations ferroviaires d'Owendo, verra ses roulettes avant sortir de la trajectoire des rails. N'étant pas en vitesse, il s'est aussitôt immobilisé. Ce qui a naturellement contraint



Photo : PIF

Ce sont ces roulettes avant de la locomotive qui ont effectué une sortie de voie.

techniciens et voyageurs à terminer le voyage à pied. Certains empruntant des

raccourcis leur permettant de rallier le quartier Sni, à partir duquel ils ont em-

barqué à bord de véhicules à usage de transport urbain et suburbain.

**Enquête sur l'affaire
Bérenger Obame Ntoutoume
Les conclusions du " B2 " au procureur**

AU lendemain du décès de notre compatriote Bérenger Obame Ntoutoume, qui avait suscité l'émoi dans l'opinion en s'immolant, début novembre, une enquête avait été diligentée par la direction de la contre-ingérence et de la sécurité militaire, communément appelée "B2". Pendant plus d'un mois, les éléments de cette police d'investigation ont tenté de faire la lumière sur cette affaire. C'est ainsi qu'ils ont auditionné de nombreux hauts gradés et des agents de la police. Mieux, les agents ont fait une reconstitution des faits en présence du procureur de la République de Libreville. A l'issue de cette enquête, rapporte une source militaire, le B2 devrait, en principe, remettre ses conclusions au parquet dans les tout prochains jours. Il reviendra à ce dernier de décider de la suite qu'il entend donner à cette affaire : soit, des poursuites ou non à engager à l'encontre des policiers mis en cause.